

Sujet : [INTERNET] Avis : Aménagement liaison routière entre la RN11 et la RD108

De : Association Avenir Sante Environnement <avenir.sante.environnement@gmail.com>

Date : 12/09/2019 08:42

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Copie à : Association Avenir Sante Environnement <contact@avenir-sante-environnement.fr>

Madame Dandonneau,

Nous vous adressons ce message dans le cadre de l'enquête publique préalable à l'autorisation environnementale concernant le projet d'aménagement d'une liaison routière entre la RN11 et la RD108, sur les communes de Dompierre-sur-Mer et de Périgny.

Nous sommes membres de la collégiale de l'Association Avenir Santé Environnement (créée le 23 Octobre 2018) dont le siège social est situé à Saint Rogatien.

Notre mobilisation est née suite à la déclaration de pathologies cancéreuses (leucémies et lymphome) chez 5 enfants de notre commune depuis 2014 et suite au lancement d'une alerte sanitaire par le CHU de Poitiers auprès de l'ARS en 2018 concernant la commune de Saint Rogatien.

Pourquoi autant d'enfants sont-ils tombés gravement malades en quelques années. Ce sont les enfants qui nous ont fait nous mobiliser, mais qu'en est-il des adultes... ? **Nous considérons que notre avenir et notre santé sont très dépendants de notre environnement et de son respect.**

1- Deux études épidémiologiques (INSERM, Registre des cancers du Poitou Charentes) de 2018 et 2019 mettent d'ailleurs en avant un « Excès de risque » pour la tranche d'âge des 0-24 ans sur la commune de Saint Rogatien ». [Etude 2018](#) - [Etude 2019](#)

2- Une étude de Santé Publique France de 2019 préconise pour Saint Rogatien « De poursuivre la surveillance environnementale des émissions dans l'environnement des populations ». [Voir l'étude](#)

3- Deux études de mesure de la qualité de l'air ont déjà été réalisées sur la commune. La dernière [datée de 2018](#) ne nous a pas donné satisfaction étant donné que la période d'analyse n'était pas significative... Une nouvelle étude d'envergure doit être réalisée en 2020 par ATMO...

Depuis de nombreuses années déjà une installation classée, la Société Rochelaise d'Enrobés (Périgny) est pointée du doigt quant aux risques pour l'environnement et la santé des riverains générés par son activité. Nous avons également aujourd'hui d'autres sources de questionnements et de préoccupations : l'activité de l'Unité de compostage (Périgny) située à côté de la SRE et son projet d'extension, les épandages anarchiques sur les champs situés autour de la commune (St Rogatien et Périgny), **un cumul de plusieurs facteurs de risques et la perspective d'un effet cocktail...**

Nous sommes déjà depuis quelques mois très soucieux du projet d'extension de l'unité de compostage. Nous pouvons en effet redouter fortement non seulement des nuisances amplifiées liées aux rejets, mais également la pollution du réseau routier qui va avec...

Le projet d'aménagement d'une liaison routière entre la RN11 et la RD108 nous interroge et nous préoccupe vivement. Un certain nombre d'habitants de la commune de Saint Rogatien ont également manifesté leurs préoccupations récemment auprès de notre association lors d'échanges, l'envoi de mails, lors de rencontres au forum des associations qui s'est déroulé le samedi 7 septembre dernier.

Le dossier d'étude d'impact de l'aménagement de cette liaison routière est très détaillé sur les considérations environnementales, toutefois il ne fait pas référence aux nuisances sonores et à la pollution engendrée par ce nouvel axe qui favorisera l'accroissement du trafic (poids lourds et voitures). **De par le tracé de ce nouvel axe routier, les habitants et riverains de la commune de Saint Rogatien vont se trouver très impactés ! Cet axe va générer une source de pollution qui va venir s'ajouter à celles déjà présentes sur la commune !**

Quel va être l'incidence (nuisances sonores et pollution) du trafic routier au-delà des axes mentionnés sur la cartographie : RD111 et RD108 contournant Saint Rogatien ?

Dans un contexte environnemental et de santé publique très délicat à Saint Rogatien - les autorités sanitaires, les élus locaux et instances locales sont toutes avisées du sujet - nous considérons que ce projet d'aménagement de cette nouvelle liaison routière va générer un **nouveau facteur de risques pour la santé de nos enfants, notre santé et notre qualité de vie...**

Nous plaçons pour le **principe de précaution** et souhaitons pouvoir être consultés, associés à la poursuite de l'étude de ce projet qui selon nous en l'état va générer un nouveau risque pour la santé de nos enfants et de l'ensemble des riverains de la commune de Saint Rogatien.

Dans l'attente d'une réponse et de la perspective d'un rendez-vous, veuillez agréer Madame, nos sincères salutations,



AVENIR SANTE ENVIRONNEMENT

Email : contact@avenir-sante-environnement.fr

Site Internet : <http://www.avenir-sante-environnement.fr>